



DISTRICT DE FOOTBALL DE LA MAYENNE

Commission	COMMISSION DÉPARTEMENTALE SPORTIVE ET RÈGLEMENTAIRE	
Saison 2017-2018	Date : 06 février 2018 - Séance ouverte à 18 h 35	PV n° 10
Présidence	M. Jean Paul NOUVEL	
Présents	MM. Claude BARRÉ, Yvon DUPRÉ, Paul ESNAULT, Alain HOUDAYER et Pascal PERRET	
Absents excusés	MM. Pascal CORNU, Guy COUSIN (Président du District) et Christian LAFONTAINE	

1. Approbation du procès-verbal

Le procès-verbal n° 9 de la réunion du 16 janvier 2018 est approuvé à l'unanimité.
La commission souhaite à Christian LAFONTAINE un prompt rétablissement.

2. Article 37 du règlement des championnats régionaux et départementaux LFPL

La Commission,

À la lecture des relevés des pénalités transmis par la Commission Départementale de Discipline jusqu'au 01/02/2018 inclus, établit le tableau récapitulatif des pénalités.

Chaque club sera informé par messagerie de la situation de ces équipes seniors masculins, jeunes et futsal seniors à mi-saison.

(Article 37-9 du Règlement des compétitions LFPL)

3. Matches non joués

Les matches non joués des journées J8, J9 et J11 sont reportés le 11/02/2018.

La journée J10 non jouée le 21/01/2018 est reportée le 25/02/2018.

4. Forfaits

Forfaits partiels championnats départementaux seniors masculins :

* **Match perdu par forfait retrait de 1 point** (Art. 10-II des règlements des championnats régionaux et départementaux seniors masculins de la LFPL)

* **Score particulier 3 à 0** (Art. 10-IV des règlements des championnats régionaux et départementaux seniors masculins de la LFPL)

*** Amende de 24,00 euros au club** (Art. 26-9 des règlements des championnats régionaux et départementaux seniors masculins de la LFPL)

Journée du 28/01/2018

D4/B ST GERMAIN-VALLÉE D'ORTHE US 3 – MARCILLÉ-LA CHAPELLE ES 2 (forfait)
D4/D CHANGÉ US 5 – LA CHARNIE FC 2 (forfait)
D4/G RENAZÉ US 3 (forfait) – CUILLÉ-ST POIX AS 2
D4/H LAVAL FC 1 – LA CHAPELLE CRAONNAISE AS 2 (forfait)
D4/J MONTENAY ASO 3 (forfait) – LAVAL MAGHREB JS 2

La prochaine réunion de la commission départementale sportive et réglementaire aura lieu sur convocation.

Le Président de la commission
Jean Paul NOUVEL



Le secrétaire de la commission
Alain HOUDAYER

